

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 4 novembre 2021

Téléphone : 03.21.33.30.88

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

3ème Lettre du Conseil 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente le 8 octobre 2021, à 19h30.

Tous les membres élus étaient présents exceptés Mesdames Emilie DEHEUL, Marie DUCROCQ, Géraldine VERLIE et Monsieur Jean Patrick COQUERELLE qui a transmis pouvoir à Monsieur Etienne MAES.

I - Approbation du Procès Verbal du 9 avril 2021

Il n'y a pas de remarque, il est approuvé à l'Unanimité

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Thierry CAZIN, délégué communautaire, qui apporte un complément d'information sur les gros projets portés par la Communauté de Communes et sur le transfert des compétences dans le cadre de la loi LOM.

Dans le but d'associer l'équipe municipale aux décisions importantes, Monsieur le Maire indique que la convention qui doit être établie avec la Communauté de Communes sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

II - Personnel Communal

Monsieur le Maire rapporte l'avis du comité technique réuni le 25 mai. Il indique la mise en place effective du taux de promotion afin de permettre l'évolution des agents dans leur carrière.

Il informe l'assemblée des moyens humains indispensables à la réalisation des tâches et rappelle le principe établi pour la récupération des heures de travail ou le paiement des heures complémentaires et des heures supplémentaires.

III - Indemnité aux enseignants

Monsieur le Maire indique que la surveillance effectuée pendant la pause méridienne, assurée par les enseignants, revient à la charge de la Commune. A l'Unanimité l'Assemblée Approuve.

IV - Centre de Loisirs

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de lui accorder l'autorisation de solliciter une participation financière des communes voisines lorsque des enfants sont accueillis au centre de loisirs.

A l'Unanimité, l'Assemblée Approuve.

V- Recensement de la Population

Monsieur le Maire indique que le recensement de la population annulé pour des raisons sanitaires est reporté au début de l'année 2022.

Il propose de reconduire les personnes désignées pour effectuer la mission.

A l'Unanimité l'Assemblée Approuve.

VI - Decision Budgétaire Modificative

Afin d'honorer le versement des bourses aux étudiants qui ont déposé la demande, Monsieur le Maire propose une écriture d'ordre qui ne modifiera en rien le budget principal voté en début d'année.

A l'Unanimité l'Assemblée Approuve.

VII- Questions Diverses

- Monsieur Jean Christophe SERGENT, Premier Adjoint, informe des travaux réalisés sur les voies communales et aux abords du cimetière.
- Madame Sophie DENIS Adjointe déléguée, annonce à l'Assemblée que 89 enfants ont pu être accueillis au centre de loisirs par une équipe composée d'un directeur, de 8 BAFA complets et d'une bénévole. Monsieur le Maire remercie l'équipe d'encadrement et Mesdames Sophie DENIS, Emilie DEHEUL et Géraldine VERLIE, élues, pour leur implication tant dans le recrutement que la gestion du service.
- Madame Sophie DENIS indique que 124 enfants ont effectué la rentrée scolaire sous la direction de Monsieur GHEZAL. Elle informe des changements au niveau des enseignantes avec l'arrivée en maternelle de Madame URBAIN, et, en primaire, de Mesdames BAILLY et GLAVIEUX.
- Elle indique que la classe de neige sera organisée en début d'année 2022. 36 enfants participeront sous la direction de Monsieur GHEZAL et de Madame RETAUX.
- Elle informe qu'au niveau de l'école la reprise de l'activité "Lire et faire Lire" et l'accès à la bibliothèque reprendront dès la rentrée de novembre.

Monsieur le Maire remercie les bénévoles qui permettent le fonctionnement du service.

Il indique que l'équipe recherche une personne pour compléter les permanences de la bibliothèque et demande aux conseillers de bien vouloir relayer la demande dans leur entourage.

- Madame Sophie DENIS indique que la journée du Patrimoine a connu une légère baisse des fréquentations. Monsieur le Maire remercie Monsieur Olivier de Lauriston pour sa participation.

- Monsieur Patrice BUTEZ, Adjoint délégué aux animations, effectue le bilan de la ducasse.
La brocante a malheureusement été annulée le dimanche matin du fait d'une météo désastreuse qui s'est répercutée sur les animations foraines.
Par contre le repas organisé le samedi soir a été une réussite où 143 adultes et 39 enfants ont été servis.
- Il informe du renouvellement du concours des maisons et/ou jardins illuminés.
- Il annonce que le principe mis en place l'an passé lors du Téléthon va être reconduit à savoir l'installation, sur la place, d'un sapin illuminé.
Il sera décoré avec des boules mises en vente à l'Agence Postale Communale et en Mairie.
Le FLACC offrira de nouveau une boule à chaque enfant fréquentant l'école.

Monsieur Jean Christophe SERGENT indique que la mairie a investi dans des banderoles qui compléteront les illuminations mises en place.

Pour la soirée Téléthon, Monsieur Patrice BUTEZ, informe qu'un groupe de chanteurs se produira, en fin de journée, après le passage de St Nicolas.

- Monsieur le Maire conclut la séance et rappelle qu'il appartient à chacun et notamment aux personnes les plus âgées de ne pas recevoir chez elles les personnes qu'elles ne connaissent pas notamment au niveau du démarchage.
Il appartient à chacun d'accepter de présenter ou non ses factures d'énergie à un commercial d'un distributeur autre que le sien.
Le conseil le plus pertinent est de ne rien signer et de se renseigner de façon élargie avant de s'engager.
- **Pour essayer de remédier aux cambriolages que nous déplorons, nous sollicitons la vigilance de tous.
En cas de constat d'un véhicule ou d'un comportement suspect relevez l'immatriculation et appelez les forces de l'ordre et de sécurité.**

Pour rappel : En cas d'urgence :

- **Brigade de Desvres : 03.21.91.70.17**
- **Le 17**
- **Mail : cob.desvres@gendarmerie.interieur.gouv.fr**